

Procès-Verbal

du

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CREPS DES PAYS DE LA LOIRE à distance

Lundi 29 mars 2021

ORDRE DU JOUR :

- *Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 20 novembre 2020*
- *Rapport d'activités 2020*
- *Compte financier 2020*
- *Tarifs*
- *Budget rectificatif n°1 2021 – modification du plafond d'emploi*
- *Admissions en non-valeur*
- *Désignation des membres de la CAO*
- *Délégation de signature du marché des formations équestres et d'externalisation*
- *Sortie d'inventaire (véhicules)*
- *Ressources humaines :*
 - *Cadre de gestion des emplois*
 - *Plan égalité hommes/femmes*
 - *Forfaits mobilité*
 - *Télétravail*
- *Concession de logements*
- *Conventions*

- *Conditions générales de vente des formations*
- *Projet d'établissement*
- *Questions diverses*

MEMBRES AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES PRÉSENTS

Tony LESAFFRE, Président du Conseil d'Administration, Personnalité Qualifiée, chef d'entreprise

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Roselyne BIENVENU, représentante de la Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire, Christelle MORANÇAIS

Denis LA MACHE, conseiller régional, Membre de la commission Culture, Sport, Vie Associative, bénévolat et solidarité
ROLLAND

Fabrice ROUSSEL, représentant de la Présidente de Nantes Métropole, Johanna Rolland

REPRESENTANTS DU MOUVEMENT SPORTIF, D'ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE OU D'ORGANISMES PARTENAIRES

Benoît BINON, Directeur Technique National de la Fédération Française de tir à l'Arc

Anne CORDIER, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) des Pays de la Loire.

Patrice MARTIN, Président de la Fédération Française de Ski Nautique Wakeboard (suppléant)

Thierry MOULLEC, Directeur Technique de la Ligue de Basket des Pays de la Loire

Eric PORIEL, Directeur Adjoint formation Ligue de l'Enseignement 44

MEMBRES ELUS AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

Rodolphe CERISIER, représentant des personnels Pédagogiques

Orleen NICOLAS, représentante suppléante des sportifs

REPRESENTANTS DE L'ÉTAT

Christophe CARPENTIER, représentant du recteur de l'Académie de Nantes

Thierry PERIDY, Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVES PRÉSENTS

ASSISTENT AVEC VOIX CONSULTATIVE

Frédéric LEGENTILHOMME, Responsable de la mission Haut Niveau du CREPS des Pays de la Loire

Denis LE GOUIC, Agent Comptable du CREPS des Pays de la Loire

Béatrice LOPEZ, suivi financier (DRDJSCS)

Virginie NATAF, représentante des personnels Pédagogiques du CREPS des Pays de La Loire (suppléante)

Aude REYGADE, Directrice du CREPS des Pays de la Loire

Franck VERGER, Responsable de la mission Formation du CREPS des Pays de la Loire

PERSONNES INVITÉES :

Éric BOUQUIN, Directeur des sports Mairie de Nantes et Nantes Métropole

Hubert BRAUD, Président de la Ligue Pays de la Loire d'Aviron et Secrétaire Général du CROS des Pays de la Loire.

Angélique DEROSSES-COGREL, Secrétaire de Direction au CREPS des Pays de la Loire

Caroline FRESNEAU, Responsable Pôle CREPS, Service des Sports, Direction des Sports du Conseil Régional

François LACO, Directeur Régional Adjoint de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Emmanuel RORTEAU, Directeur des Sports au Conseil Régional des Pays de la Loire

Stéphane ZIMMER, Responsable du Pôle Ressource National Sport et Innovation

MEMBRES EXCUSÉS

BODINEAU Agathe, représentante des sportifs

Guyène DEVANNE, représentante des personnels Administratifs du CREPS des Pays de La Loire (suppléante)

Laurence GARNIER, vice-présidente du Conseil Régional, Présidente de la commission Culture, Sport, Vie Associative, bénévolat et solidarité

Patricia GUÉZILLE, représentante des personnels Administratifs

Hervé LALLEMENT, Directeur Technique National de Roller Skating, Suppléant DTN Tir à l'Arc

Catherine LEBLANC, personnalité qualifiée, directrice générale du groupe ESSCA (Ecole supérieure des sciences commerciales d'Angers)

William MAROIS, recteur de l'Académie de Nantes (représenté par Christophe CARPENTIER)

Jean-Jacques MULOT, Président de la fédération Française d'Aviron (représenté par son suppléant Patrice MARTIN)

Barbara NOURRY, vice-présidente du Conseil Régional

Malika TARARBIT, représentant le Président du Conseil Départemental de Loire-Atlantique, Philippe GROSVALLLET

Jean-Marc VOLLAND, représentant des personnels Ouvriers, Techniques et de Service

13 membres du conseil d'administration sont présents (présentiel et à distance). Mme BIENVENU bénéficiant des délégations de pouvoir de Mesdames GARNIER et NOURRY, le quorum est atteint avec 15 voix délibératives.

Tony LESAFFRE, Président, ouvre la séance à 9h30.

Il remercie les membres du Conseil d'administration (CA) pour leur présence.

Il précise qu'il avait été imaginé d'organiser ce Conseil d'Administration sur le chantier de la Chapelle/Erdre mais que les conditions sanitaires ont rendu cette option impossible. Le prochain Conseil d'Administration se tiendra dans les nouveaux locaux suite au déménagement de septembre.

Il remercie la Ville de Nantes pour la mise à disposition des locaux actuels qui ont permis la naissance et le développement du CREPS dans de bonnes conditions.

Il ajoute que 2020 a été une année difficile mais le CREPS s'en sort grandit grâce à l'action de ses agents ainsi qu'au soutien de l'Etat, de la Région, des collectivités territoriales et mouvement sportif.

Il remercie également Aude REYGADE pour le courage et le travail accompli.

2021 devrait être meilleure malgré un 1^{er} semestre où la fatigue s'installe. Malgré tout, les projets avancent et les équipes restent mobilisées.

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 30 novembre 2020

Document envoyé aux membres du conseil avec l'invitation à la présente séance.

⇒ Le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 30 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité

2) RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Aude REYGADE souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'Administration.

C'est avec beaucoup de fierté qu'elle présente ce rapport d'activité reflétant le pari gagné de la solidarité et la cohésion tout au long d'une année pas ordinaire.

Elle tient à souligner les efforts fournis en cette période (le formidable travail de l'équipe d'entretien, l'écoute des villes et le dialogue avec les établissements scolaires ayant permis le maintien de la scolarité, la mobilisation importante du service formation qui permet au CREPS de maintenir l'équilibre financier...) et au-delà de l'adaptation, elle salue la dynamique préparant l'avenir du nouveau CREPS (préfiguration du guichet unique pour les sportifs de haut niveau, constitution d'un réseau dans le domaine de la préparation mentale, certification Qualiopi, dématérialisation des formalités d'inscription, reconnaissance du CREPS comme Centre de Préparation aux JO 2024 grâce à la candidature du Conseil Régional, partenariat en cours et à venir dans le domaine de la réalité virtuelle/réalité augmentée, mise en place d'une veille par le PRNSI...)

Cette activité maintenue amène à un résultat rassurant pour la suite du développement du CREPS dans ses nouveaux locaux.

HAUT NIVEAU

Frédéric LEGENTILHOMME, responsable de la mission Haut Niveau, présente le bilan du service et précise quelques points concernant 2021 :

- Rentrée 2021 : la capacité d'accueil des internes passera de 80 à 120 lits. Pour autant, le CREPS ne pourra pas répondre favorablement à toutes les demandes (un travail de sélection en collaboration avec les ligues et les fédérations est en cours - La priorité est donnée au Pôles France).
- Renforcement des équipes de la mission haut niveau (création d'un poste de manager territorial, recrutement de nouveaux conseillers de séjours...)
- Guichet Unique du Sportif de Haut Niveau au 1^{er} janvier 2021
- Jeux Olympiques et Jeux Paralympiques 2021 : 5 sportifs des Pays de la Loire sont qualifiés pour le moment (potentiellement, ils pourraient être 25 sans compter les sports collectifs), mais il est difficile de s'avancer car les conditions de sélections sont compliquées pour l'ensemble des nations concernées.

FORMATION

Franck VERGER, responsable de la mission formation, présente le bilan du service et précise quelques points concernant 2021 :

- Succès des portes ouvertes virtuelles
- Le maintien des formations a été un travail d'équilibriste. Chacun y a mis du sien et a innové pour que celles-ci se déroulent dans de bonnes conditions.
- Démarche Qualiopi : un audit de l'AFNOR aura lieu en avril afin de vérifier la conformité du CREPS au cahier des charges. Les services formations et accueil sont mobilisés.
- Une préformation voile est prévue pour septembre

3) COMPTE FINANCIER 2020

Denis LE GOUIC prend la parole pour présenter le Compte Financier 2020.

MASSE SALARIALE

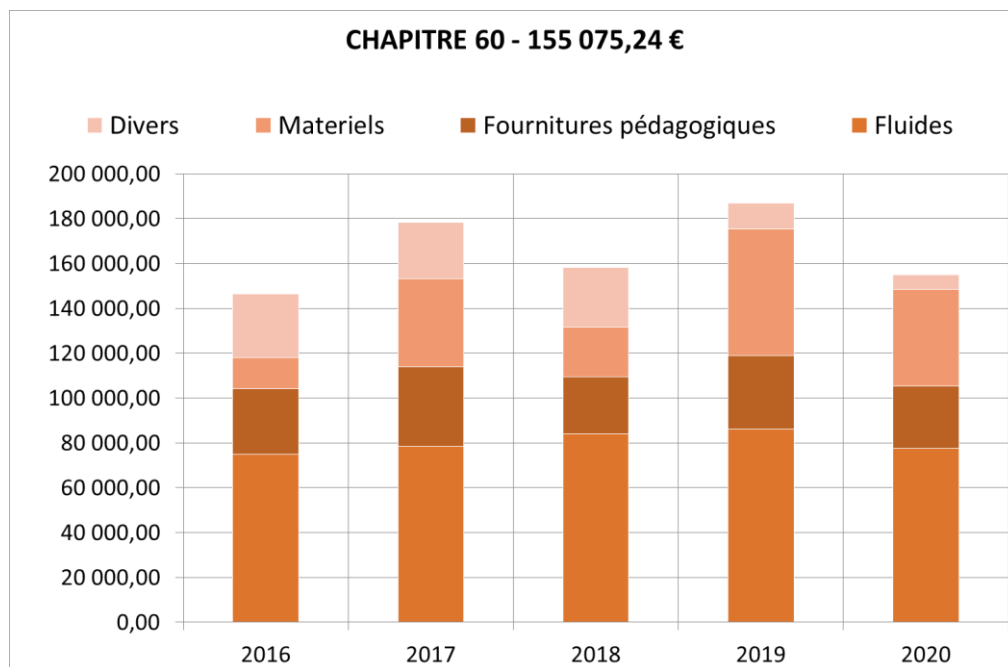
- 2020 : 2 718 483,75 € - 41,98 ETPT (Plafond de 48 ETPT)
- 2019 : 2 417 765,22 € - 37,04 ETPT (Plafond de 38 ETPT)
- 32 Fonctionnaires titulaires : 2 112 479,35 € - 29,95 ETPT (1 899 957,27 € - 29,6 ETPT en 2019)
 - 18 personnels Ministère des Sports
 - 10 personnels Min. Affaires Sociales
 - 3 personnels Min. de l'Education Nationale
 - 1 personnel du Min. de l'enseignement supérieur
- 20 agents contractuels : 437 438,14 € - 12,93 ETPT (319 721,04 € - 9,46 ETPT en 2019)
 - CDI : 49 708,28€ pour 2 ETPT
 - CDD : 279 295,40 € pour 7,51 ETPT
 - Assistants d'éducation : 108 434,46 € pour 4,08 ETPT
- Vacations : 115 053,61€ (127 698,09 €)
- Allocation de retour à l'emploi : 7 667,88 € (22 488 € en 2019)
- Action sociale et médecine du travail : 18 020,87 € dont 11 710,09 € d'aides financières individuelles et une aide collective à la restauration évaluée à 7 010 €.
- CET : Reprise sur provision : 18 150 €
- Indemnité stagiaire/allocation Services civiques : 5 026,26 €

HORS MASSE SALARIALE

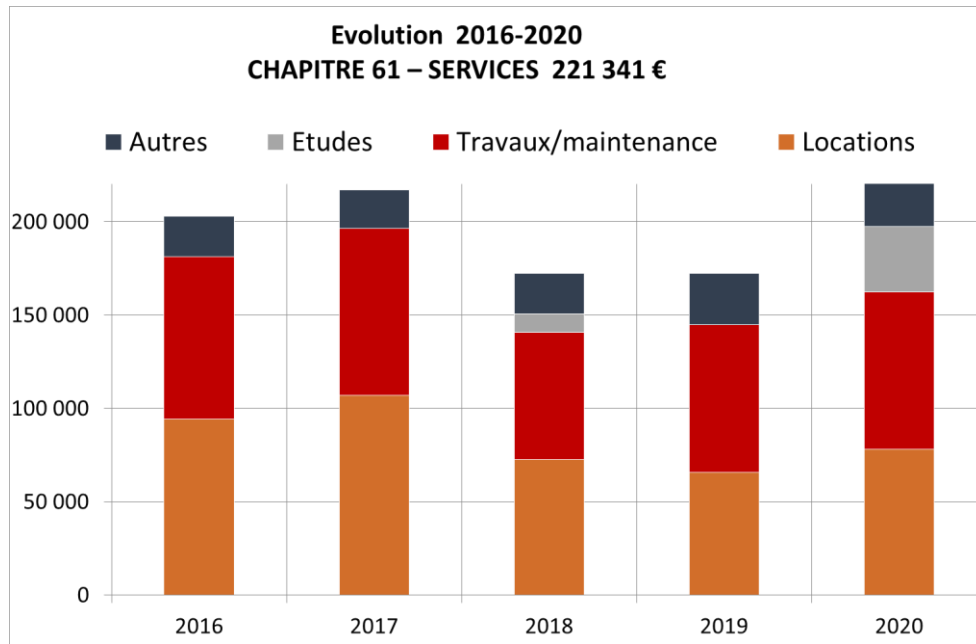
- 12 agents de la Région (9,80 ETPT) pour l'accueil, l'entretien et la maintenance : 334 266,56 €
- 1 agent de maintenance du ministère des Sports (1 ETPT)
- 1,77 ETPT recrutés par groupement d'employeur ou convention (préparation des sportifs, communication, coordination des formations) : 71 116,08 €
- Agents de la DRDJSCS pour la Formation

AUTRES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

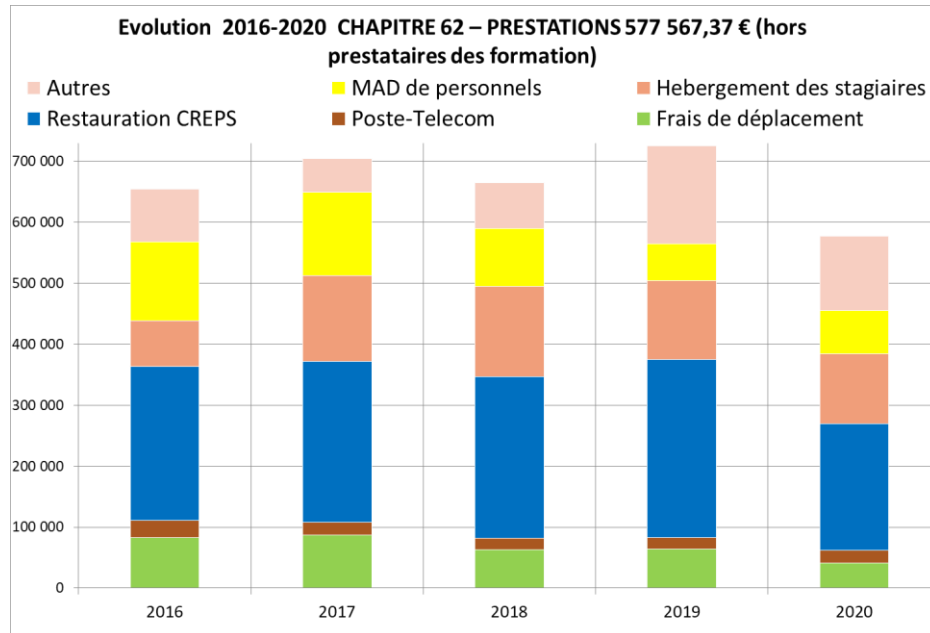
ACHATS

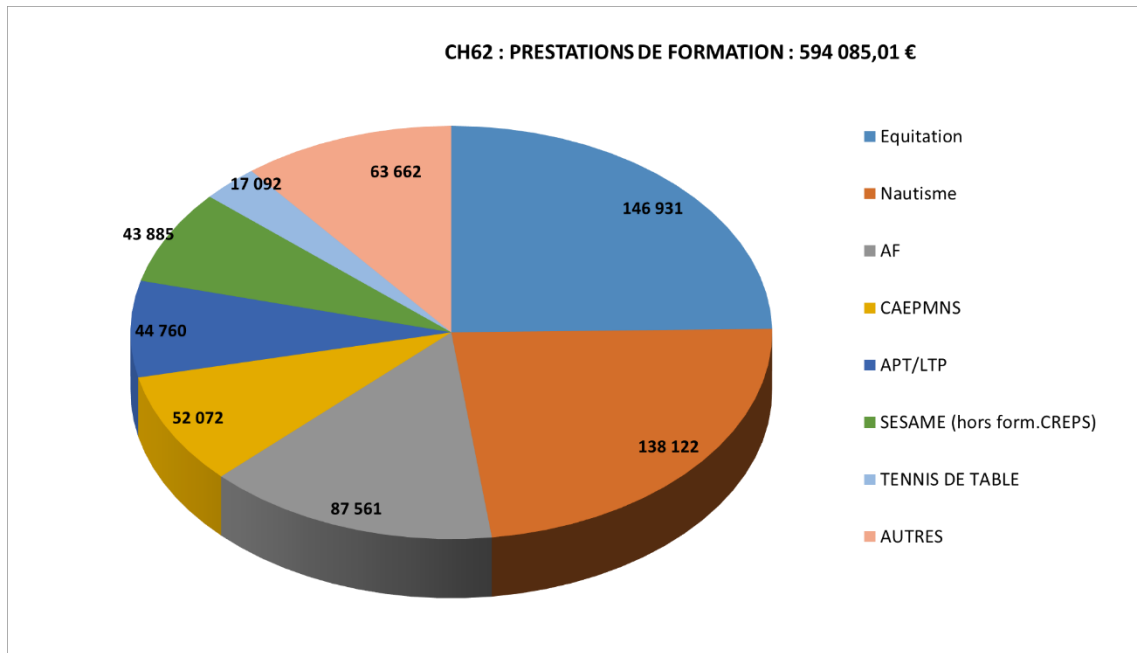


Chap 60 : On observe une baisse sur l'ensemble des achats et dépenses de fluides.



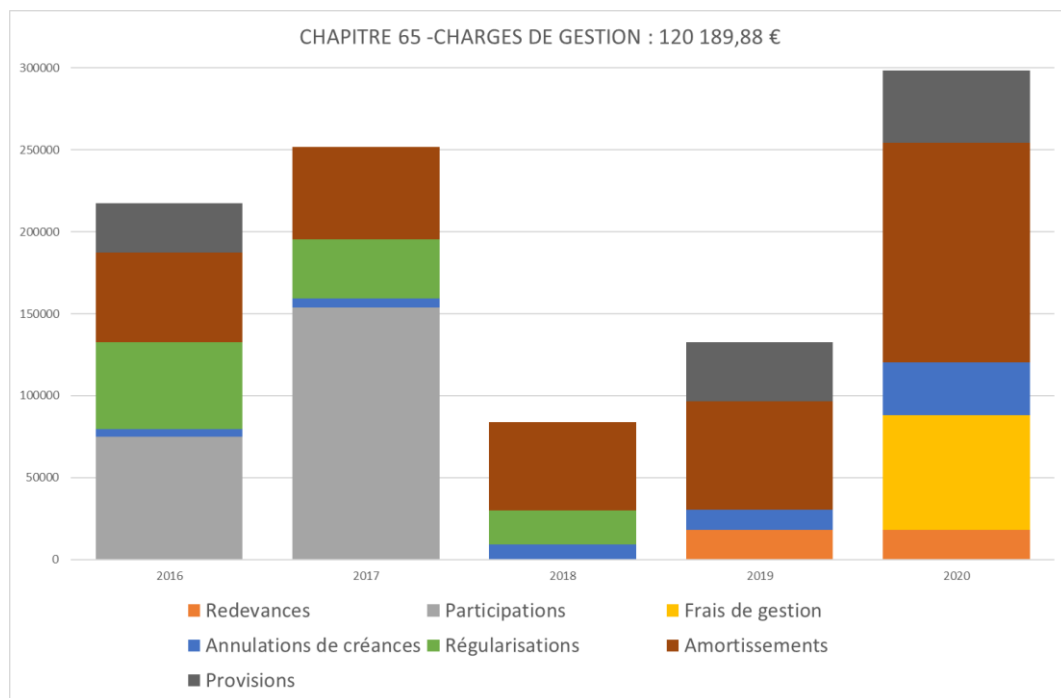
Chap 61 : On note une augmentation sur les travaux et réparation en raison, notamment, de réparation de la chaufferie.





Chap 62 : La baisse des dépenses de restauration s’explique par la crise sanitaire (fermeture établissement + recours au télétravail). Cela a eu pour conséquence de basculer sur la tranche la plus forte du prix des repas.

La même situation est à l’origine de la baisse des frais de déplacement.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

On observe une augmentation de 5.57% des recettes de fonctionnement malgré le contexte sanitaire. Les recettes de l'internat et de la restauration ont effectivement baissé, mais ont été compensées par une augmentation des recettes de formation.

	2017	2018	2019	2020	20/19	% 20/19
Subventions de fonctionnement	1 922 079,00	2 076 930,00	2 234 105,00	2 563 554,00	329 449,00	15,86%
Recettes propres Formation	1 916 598,72	1 352 586,06	1 245 945,38	1 487 363,38	241 418,00	17,85%
PARCOURSUP		131 758,00	28 187,98	122 269,81	94 081,83	71,41%
Autres Subventions Formation	3 482,41	8 328,89	13 999,70	12 311,01	-1 688,69	-20,28%
Programme SESAME	24 380,00	73 458,85	165 988,80	15 061,95	-150 926,85	-205,46%
Taxe d'apprentissage	14 142,00	15 409,24	13 947,93	5 020,87	-8 927,06	-57,93%
Subventions PRSSBE	53 000,00	32 449,48	82 465,36	35 165,93	-47 299,43	-145,76%
Recettes Haut Niveau	365 132,06	450 647,74	416 621,26	296 230,56	-120 390,70	-26,72%
Recettes accueil	196 488,00	210 389,51	164 755,20	52 372,98	-112 382,22	-53,42%
Cafeteria	6 531,24	10 186,46	7 475,55	1 176,25	-6 299,30	-61,84%
Subv PRN SI			26 899,26	20 070,71	-6 828,55	
Autres subventions	44 107,59	28 546,07	26 311,24	27 060,95	749,71	2,63%
Aides Contrats aidés	925,17				0,00	#DIV/0!
Autres produits	384 337,15	39 495,64	42 309,71	78 242,51	35 932,80	90,98%
	4 931 203,34	4 430 185,94	4 469 012,37	4 715 900,91	246 888,54	5,57%

COMPTE FINANCIER PAR MISSION

COMPTE FINANCIER 2020

	Personnel	Fonctionnement	Total	Recettes	Résultat	Dep Investissement	Rec. Investissement
Sport de Haut Niveau	469 485	291 282	760 767	767 269	6 502	2 597	19 655
Formation	1 311 717	1 038 553	2 350 270	2 805 570	455 300	17 345	0
Recherche et expertise	52 893	3 902	56 795	58 700	1 905	0	0
PRN Innovation	178 917	5 428	184 345	203 441	19 096	2 231	2 000
Soutien vie associative	32 542	130 109	162 651	85 030	-77 621	1 424	0
Fonctions supports	672 929	385 953	1 058 882	795 889	-262 993	44 828	0
TOTAUX	2 718 483	1 855 227	4 573 710	4 715 899	142 189	68 425	21 655

DROIT A COMPENSATION DES CHARGES REGIONALES

- Montant réglementaire garanti : 581 671 €
- 28 % des ressources propres dédiées : 28% soit 515 153 € en 2020

Charges Région CF 2020	Montant
RESTAURATION	265 210 €
FLUIDES	77 625 €
LOCATIONS/ABONN.	50 917 €
TRAVAUX/MAINTENANCE	78 633 €
INVESTISSEMENT	36 867 €
Install/FORMATION PROLOC	16 374 €
MOBILIER/MATERIEL	16 438 €
IMPOTS/ASSURANCE	11 051 €
TRANSPORT	88 €
	553 204 €

Dotation régionale pour les travaux du CREPS : 771 140 € à fin 2020

NIVEAU DU FONDS DE ROULEMENT

Le fond de roulement est de 2 455 254.09€ au 31 décembre 2020. Cela correspond à 193,25 jours de fonctionnement.

Malgré le contexte sanitaire et son impact sur les conditions d'hébergement, la situation financière a été préservée par le maintien des formations (notamment grâce au recours à la FOAD). Ainsi cette année encore, l'exercice budgétaire se solde par un résultat positif et le montant des charges de la Région ne dépasse pas le seuil réglementaire.

L'établissement conserve une solidité financière qui lui permet d'envisager le déménagement prévu à la rentrée 2021.

⇒ Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le Compte Financier 2020

Aude REYGADE remercie Denis LE GOUIC et son service pour travail effectué sur cette année particulière.

4) TARIFS 2020-2021

Denis LE GOUIC présente les tarifs.

/

TARIFS APPLICABLES AU 01/09/2021

STAGES SPORTIFS

Intitulé	Ancien tarif	Nouveau tarif
Pension complète*	Création	53 €
Pension complète tarif conventionné ou formation**	Création	49 €
Agent CREPS (nuit + petit déjeuner)	12,10 €	15 €

* Nuit + petit déjeuner + 2 repas + accès à 2 équipements + permanence médicale

** Nuit + petit déjeuner + 2 repas + Accès salle formation + permanence médicale

RESTAURATION

Intitulé	Ancien tarif	Nouveau tarif
Repas (Y compris Pique-nique) Pôle France	7 €	7,50 €
Repas (Y compris Pique-nique) Pôle Espoir	7,10 €	7,50 €
Repas (Y compris pique-nique) Autre Structure	7,20 €	7,50 €
Repas tarif conventionné	Création	9,30 €
Goûters	1,50 €	2,50 €
Petit déjeuner	2,50 €	5,00 €

LOCATION SALLE

Intitulé	Ancien tarif	Nouveau tarif
MUSCULATION		
Salle de musculation-tarif conventionné (1h) (10 pers max selon disponibilités)	Création	30 €

PREPARATION PHYSIQUE - REATHLETISATION

Intitulé	Tarif/h	Forfait (10h)
Préparation physique (15 pers max)	60 €	550 €
Réathlétisation (5 pers max)	60 €	550 €
Evaluation	75 €	700 €

POLE MEDICAL

Intitulé	Durée (min)	Pôle France	PE et CDF Clubs pro	Gd public et accueil satges
SOINS				
Consultation médicale	20	Tarifs de la sécurité sociale		
Séance de kinésithérapie	60	en vigueur (secteur 1)		
Consultation psychologue	45-60	30 €	35 €	50 €
1ère consultation diététicien(ne) hors SMR	45-60	45 €		60 €
Consultation de suivi diététicien(ne)	30	20 €	25 €	40 €
Ostéopathie	30	30 €	40 €	30 €*
Massage de récupération	20	20 €	20 €	20 €*
PREVENTION / SURVEILLANCE REGLEMENTAIRE				
Bilan complet SMR n°1	Bilan médical par médecin **	60	130 €	
	Bilan psychologique	45		
	Bilan diététique	45		
Bilan SMR au choix	Bilan médical SMR n°2***	45	45 €	
	ECG avec interprétation	10	20 €	
	Bandelette urinaire	5	5 €	
	Bilan psychologique	45	45 €	
	Bilan diététique	45	45 €	
Bilan biologique SMR		Selon tarifs du laboratoire conventionné		
Certificat de non contre-indication	30			60 €
Intervention psychologique du sport (collective)	60	40 €	50 €	75 €
Intervention diététique (collective)	60	40 €	50 €	75 €

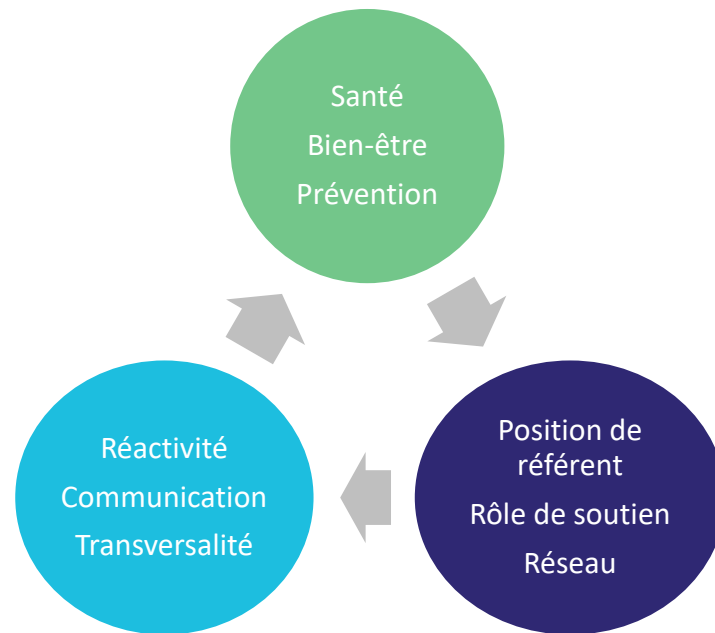
* pour l'accueil de stage de collectifs nationaux uniquement

** Examen médical, ECG, questionnaire de surentraînement, test de vue, bandelette urinaire

*** Examen médical et questionnaire de surentraînement

Création de nouveaux tarifs applicables au 01/09/2021 : location de salles, tarifs stages (avec un tarif conventionné avec les partenaires identifiés), nouveaux services médicaux.

Julien COLLÉ, médecin du CREPS, présente le nouveau service médical, dont le schéma a été validé par le Ministère des Sports et l'ARS. Il répond à la fois aux attentes du Guichet Unique et à l'évolution du CREPS.



⇒ Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité les modifications de tarifs 2020-2021

5) BUDGET RECTIFICATIF n°1 2021

Denis LEGOUIC présente le budget rectificatif n°1 2021

La modification du plafond d'emploi n'a pas amené d'observation de la part du Ministère.

Le budget rectificatif n°1 2021 est présenté en équilibre (6 805 951€ en dépenses et 6 750 961 en recettes)

Inscription subventions :

- Inscription des reliquats des subventions ANS et DRAJES connues (cf 2 dernières lignes tableau ci-dessous) :
- Reconduction du dispositif SESAME en 2021 (prévisonnel)

FINANCEUR	Action	MONTANT
DRAJES	Sensibilisation au handicap 2020	3 500,00 €
DRAJES	Regroupement annuel CTR 2019	7 068,00 €
DRAJES	Séminaire des CTS 2020	7 000,00 €
DRAJES	Démarche Expérimentale Schéma du Sport 2020	860,00 €
DRAJES	Ateliers d'écriture 2020	783,00 €
REGION	Ateliers d'écriture 2021 (complément)	3 000,00 €
DRAJES	Réunion des Présidents de Ligue 2020	530,00 €
DRAJES	Programme SÉSAME 2019	29 284,00 €
DRAJES	Programme SÉSAME 2020	86 964,00 €
DRAJES	Programme SÉSAME 2021 (prev.)	86 964,00 €
Ministère des Sports	PRN SPORT INNOVATION 2019	50 800,00 €
DRAJES	Plan Régional Sport Santé Bien Etre 2020	15 420,00 €
DRAJES	Utilisation Visio-Conférence CREPS 2020	500,00 €
DRAJES	Installation CRCS 2020	5 000,00 €
DRAJES	Organisation de Réunions SNU 2020	1 155,00 €
ANS	Formations d'enseignement à l'Aisance Aquatique 2020	13 000,00 €
DRAJES	Lutte contre la Pauvreté et accès à l'Emploi 2020	40 000,00 €

MISSION HAUT NIVEAU :

Division du budget Haut Niveau en 2.1 HN Guichet unique/Parcours d'Excellence Sportive et 2.2 HN Activités médicale intégrant la création d'un centre de Santé en septembre.

+ 44 838 € en dépenses et + 36 500 € en recettes

Guichet unique du sport :

Dans le cadre de la mise en place du guichet unique du sportif de haut niveau, le recrutement de 5 ETP (3.33 ETPT) est prévu dans ce budget rectificatif pour un montant évalué à 260 000 € qui sera financé par l'Agence Nationale du Sport.

Aude REYGADÉ ajoute qu'une convention bilatérale est en cours avec l'ANS. Elle souligne la qualité d'écoute et l'envie de faire et souhaite vite travailler ensemble sur ce double projet.

OPERATION INVESTISSEMENT ANS

Compte budgétaire	Investissement	Montant	Subvention ANS 2020 62,25%	Subv ANS 2021 80%
2135 - Aménagements	INVESTISSEMENT - Espace hypoxique	97 459,00 €	60 668,23 €	
2135 - Aménagements	INVESTISSEMENT - Espace thermo training	99 216,00 €	61 761,96 €	
2135 - Aménagements	INVESTISSEMENT - Plateau entrainement extérieur	33 510,00 €	20 859,98 €	
2135 - Aménagements	INVESTISSEMENT - Espace RV/RA	31 437,00 €	19 569,53 €	
Total 2135 - Aménagements		261 622,00 €	162 859,70 €	
2154 - Matériels	INVESTISSEMENT - Salle tennis de table	18 000,00 €	11 205,00 €	
2154 - Matériels	Capteurs GymAware	13 428,00 €		10 346,00 €
2154 - Matériels	Motion Sprint	20 805,00 €		16 644,00 €
2154 - Matériels	Cosmed K5 (VO2 portable)	43 206,00 €		31 822,00 €
Total 2154 - Matériels		95 439,00 €	11 205,00 €	
2183 - Matériels bureautique, audio	INVESTISSEMENT Grand Ecran Extérieur	88 000,00 €		
2183 - Matériels bureautique, audio	INVESTISSEMENT - Matériel capture analyse vidéo	147 540,00 €	15 935,30 €	118 032,00 €

Total général 592 601,00 € 190 000,00 € 176 844,00 €

Le Budget Rectificatif par mission :

BUDGET RECTIFICATIF N°1 2021

	Personnel	Fonctionnement	Total	Recettes	Résultat	Dep Investissement	Recettes d'investissement
SHN PES-PPF	936 546	502 563	1 439 109	1 615 326	176 217	528 892	366 844
SHN MEDICAL	105 290	74 900	180 190	137 967	-42 223	0	0
Formation	1 491 629	1 628 009	3 119 638	3 307 229	187 591	0	0
Recherche et expertise	54 460	0	54 460	41 967	-12 493	0	0
PRN Innovation	245 280	50 800	296 080	296 080	0	0	0
Soutien vie associative	23 320	538 400	561 720	751 185	189 465	0	0
Fonctions supports	775 218	466 500	1 241 718	688 161	-553 557	527 524	0
TOTAUX	3 631 743	3 261 172	6 892 915	6 837 915	-55 000	1 056 416	366 844

VOTE :

Compte de résultat prévisionnel							
CHARGES	BI 2021	Variation BR1	BR N°1 2021	PRODUITS	BI 2021	Variation BR1	BR N°1 2021
Personnel	3 324 318	307 425	3 631 743	Subventions de l'Etat (fonctionnement annuel)	2 760 862	40 000	2 800 862
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	763 897		763 897	Autres subventions de l'Etat	131 803	521 864	653 667
Fonctionnement (autres charges que les charges de personnel) et Intervention	2 876 269	297 939	3 174 208	Fiscalité affectée	10 000		10 000
				Subvention de la région (participation)	427 000		427 000
				Autres subventions de la région	5 000	3 000	8 000
				Autres subventions			-
				Autres produits	2 810 922	40 500	2 851 422
TOTAL DES CHARGES (1)	6 200 587,00	605 364	6 805 951	TOTAL DES PRODUITS (2)	6 145 587,00	605 364	6 750 951
				dont ressources propres **	2 800 922,00	26 500	2 827 422
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)				Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	55 000,00	-	55 000,00
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	6 200 587,00	605 364,00	6 805 951	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)	6 200 587,00	605 364	6 805 951

⇒ Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le Budget Rectificatif n°1 2021

6) ADMISSION EN NON VALEUR

Il s'agit d'un dossier de formation datant de 2018 pour un montant de 577€.

William MAROIS estime que cela reste raisonnable.

⇒ **Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité l'admission en non-valeur pour un montant de 577€**

7) COMMISSION APPELS D'OFFRES

Renouvellement de la commission/désignation des membres :

- R. BIENVENU (Suppléant A.CHERREAU)
- C. DURAND (suppléant T. PERIDY)
- V. NATAF (Suppléant R. CERISIER)
- A. REYGADE

⇒ **Le Conseil d'Administration approuve la composition de la commission appels d'offres**

8) DELEGATION SIGNATURE DES MARCHES DE FORMATIONS EQUESTRES ET D'EXTERNALISATION

La délibération 2019-15 limite la délégation de pouvoir de Mme Reygade au seuil des procédures formalisées (221 000 € HT au 01/01/21). En raison des contraintes de calendrier et des circonstances exceptionnelles liées à la création de l'établissement, il n'est pas possible de présenter au vote du conseil d'administration les prestataires qui seront choisis pour deux marchés débutant avant la réunion du prochain CA prévu en novembre 2021.

Le Conseil d'Administration du 29 mars 2021 donne délégation à Madame Aude Reygade pour la signature des marchés publics suivants selon l'avis qui sera retenu par la commission d'appel d'offres :

1. Le marché public de prestation de formations équestres 2021-2021 (début d'exécution : avril 2021)
2. Le marché public d'externalisation de l'accueil du public, de l'entretien, la maintenance des locaux et du gardiennage (début d'exécution : septembre 2021)

⇒ **Le Conseil d'Administration approuve la délégation de signature pour les marchés de formations équestres et d'externalisation**

Aude remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur confiance

9) SORTIE D'INVENTAIRE

Le financement de 2 véhicules (Modus et Logan) étant amorti, le CREPS vient de souscrire un leasing pour un véhicule hybride plus écologique et en adéquation avec sa démarche développement durable.

⇒ **Le Conseil d'Administration approuve la sortie d'inventaire**

10) RESSOURCES HUMAINES

Aude REYGADE informe que l'annonce concernant le poste de directeur adjoint est publiée. Avec l'augmentation des ETPT, les compétences ressources humaines et direction adjointe vont être dissociées. Le poste de responsable des ressources humaines sera confié à temps plein à Mélodie PASCAUD qui pourra pleinement gérer et accompagner les transformations majeures à venir.

Cadre de Gestion des emplois agents contractuels

- Un régime indemnitaire Mensuel
- Le complément indemnitaire
- Un déroulement de carrière avec entretien professionnel

Aude REYGADE précise qu'elle y est attaché, notamment en ce qui concerna la situation des contractuels catégorie C du CREPS qui ne bénéficie pas des mêmes conditions que les contractuels région.

⇒ Le Conseil d'Administration approuve le cadre de gestion

Plan National d'action 2021-2023 pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

L'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique a été signé le 30 novembre 2018

1. Renforcer la gouvernance des politiques d'égalité
2. Créer les conditions d'un égal accès aux métiers et aux responsabilités professionnelles
3. Evaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération et de déroulement de carrière
4. Mieux accompagner la grossesse, la parentalité et l'articulation des temps de vie personnelle et professionnelle
5. Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral et sexuel et les agissements sexistes

Mélodie PASCAUD précise qu'un groupe de travail a été créé pour proposer des axes d'amélioration sur le sujet tout au long de l'année. Cela fera l'objet d'un état des lieux chiffré et une mise en relief au sein du CREPS.

Forfait mobilité durable

Le Décret du 9 mai 2020 complété par l'arrêté du même jour prévoit la mise en place du « forfait mobilités durables »

Conditions à remplir :

- Effectuer ses trajets domicile – lieu de travail en vélo (avec ou sans assistance électrique) ou en covoiturage en tant que conducteur ou passager.
- Utiliser l'un de ces 2 moyens de transport pendant au moins 100 jours par an.
-

5 agents aux CREPS peuvent prétendre à ce forfait (montant de 100€/ personne)

⇒ Le Conseil d'Administration approuve le forfait mobilité durable

Télétravail

- Mise en place d'un groupe de travail sur ces nouvelles modalités de travail qui permettent de mieux appréhender l'articulation des temps de vie personnelle et professionnelle.
- Création d'une charte, d'une convention et d'outils associés

Mélodie PASCAUD précise que ce sujet est devenu d'actualité avec la crise sanitaire et que les agents du CREPS se sont plutôt bien adaptés dans cette situation. Un groupe de travail a permis d'aboutir à une charte qui va permettre d'encadrer l'évolution des pratiques de travail notamment dans l'optique du futur déménagement. Une campagne va être lancée en avril pour répertorier les agents souhaitant pouvoir bénéficier d'aménagement.

11) CONCESSION LOGEMENT

Aude REYGADE informe le Conseil d'Administration que la Région est saisie pour une demande de redestination du logement de fonction qui pourra être utilisé par 6 jeunes majeurs en autonomie (tout en étant en sécurité au sein du CREPS).

Cela implique la prise de bail pour un logement proche à destination de la direction.

Cette nouvelle forme d'organisation, qui concilie exigence de la direction et projet CREPS sera tester sur une année. Cela demande une délibération spécifique (existe déjà d'en d'autres CREPS)

Le loyer pris en charge par le CREPS ne pourra excéder le coût équivalent à une superficie de 80m² pour le bénéficiaire (que celui-ci soit seul ou en couple) accrue de 20m² par personne à charge fiscalement (au sens des articles 196, 196 A bis et 196 B du code général des impôts. Le loyer correspondant aux surfaces excédentaires sera directement pris en charge par l'occupant (art. R 4121-3-3 2° CGPP).

Le logement pris à bail à l'extérieur de l'établissement doit impérativement être situé à proximité immédiate pour permettre une intervention dans un délai maximal de 15 minutes.

⇒ Le Conseil d'Administration approuve la concession de logement – Bail locatif

Hubert BRAUD demande à quelles conditions financières ce logement sera mis à disposition des internes ?

Aude REYGADE répond que les conditions financières seront équivalentes au tarif d'hébergement (pas de nouveau tarif)

Hubert BRAUD pose la question de l'entretien des locaux

Aude REYGADE qu'il n'y aura pas de régime particulier de ce qui est prévu pour les autres internes. Cette question sera à travailler avec eux avec des évolutions possibles au cours de l'expérience.

12) CONVENTIONS

Cf tableau joint, pour information

13) CONDITIONS GENERALES DE VENTES FORMATIONS

Virginie NATAF, chargée de la démarche qualité au sein du CREPS, prend la parole

Le travail sur les conditions générales de ventes des formations, en réseau avec les autres CREPS, a été accompagné durant l'année 2020 par le cabinet juridique du Ministère dans le cadre des démarches qualité qui conditionnait la certification QUALIOPI.

⇒ Le Conseil d'Administration approuve les conditions générales de ventes des formations

14) PROJET ETABLISSEMENT

La situation sanitaire et la charge de travail des équipes ont rendu compliqué l'aboutissement d'un nouveau projet d'établissement.

Aude REYGADE propose d'attendre l'investir les nouveaux lieux et de prendre le temps pour se réengager en 2022 sur un projet plus collectif et plus serein.

15) QUESTIONS DIVERSES

Tour de table des personnalités présentes.

Hubert BRAUD est ému par ce dernier CA dans les locaux actuels. Il précise qu'il était là au démarrage. C'est maintenant une nouvelle étape qui commence avec une augmentation des effectifs. L'établissement a un bel avenir devant lui avec les conditions nécessaires aux sportifs pour s'épanouir.

Il ajoute que le CROS se porte candidat pour la prochaine composition de la commission d'appels d'offres.4

Patrice MARTIN est enchanté de voir l'évolution et la structuration qui prend forme. Tout est là pour une vraie réussite future. Il s'agit d'un vrai projet cohérent pour le monde associatif et sportif. Il remercie l'ensemble des services.

Benoît BINON est ravi de tous ces bilans présentés et espère que tout aille vite pour une reprise en septembre dans les nouveaux locaux.

Thierry MOULLEC remercie l'équipe du CREPS pour les informations et la vision intéressante en vue d'une intégration dans le nouveau CREPS.

Eric PORIEL souhaite un avenir radieux au nouveau CREPS et est pressé de le visiter

Rodolphe CERISIER formule une question concernant la problématique de l'entretien au nouveau CREPS car il vient de découvrir que cette partie serait externalisée. Il est surpris alors que le personnel a été remercié pour son investissement lors de la période Covid. Il interpelle la région sur ce choix et sur le devenir du personnel d'entretien, en particulier concernant le cas de Laura PENEAU, qui avait su évoluer dans son rôle au sein de son service et de l'accueil. Il estime qu'elle avait pleinement sa place dans le nouveau projet du CREPS.

Il porte l'attention sur la précarité et les difficultés financières des personnels d'entretien.

Roselyne BIENVENU le remercie pour le soutien apporté à l'équipe d'entretien dont les qualités professionnelles sont soulignées. La question de l'externalisation a été débattue dans le cadre de la nouvelle organisation en lien avec un modèle déjà en place dans d'autres établissements. Elle va rapporter la question soulevée et reste en dialogue avec Aude REYGADE. Elle précise qu'elle ne peut pas aller plus loin sur ce point (donc pas de réponse immédiate). Concernant le cas de Laura PENEAU, elle découvre cette situation et remercie Rodolphe CERISIER de l'avoir mis en avant. Elle s'engage dans la journée à faire un point avec le service RH de la région car il s'agit d'une situation à traiter humainement. Elle comprend et va s'employer à trouver une solution.

Aude REYGADE remercie Roselyne BIENVENU qui est attentive à toutes situations.

Roselyne BIENVENU, par ailleurs, observe que le chantier se déroule selon le planning sans contrariété. Elle note cependant que le délai restant de 6 mois est court.

Elle comprend que les conditions ne soient pas idéales pour un nouveau projet d'établissement. Il sera précieux de se rencontrer pour cet exercice (la visioconférence n'est pas adaptée).

A l'unisson des prises de paroles précédentes, elle souligne la grande ambition de ce CREPS du XXIème siècle qui restera dans les annales des grands établissements publics sportifs. Elle se réjouit de voir la création du service médicale avec une équipe de 8 personnes mobilisées. Il s'agit d'un axe fort et volontariste et stratégique.

Elle félicite l'équipe d'avoir tenu ces locaux dans ces conditions difficiles.

Par ailleurs, elle est ravie que le recteur de l'académie de Nantes soit présent.

Thierry PERIDY salue toute l'équipe du CREPS sur l'ensemble du bilan passé et sur l'envie de se projeter dans le nouveau CREPS. Concernant le haut niveau, avec les moyens conséquents qui arrive pour le CREPS, il est confiant

pour les athlètes des Pays de la Loire cette année et encore plus pour les JO de 2024. C'est un travail de longue haleine.

Concernant le projet sportif du territoire, les échanges avec le CREPS sont forcément très utiles pour fixer les priorités 2021-2027. L'établissement a sa place dans la déclinaison des priorités à donner et dans la qualité du dialogue dans un esprit ligérien.

William MAROIS est heureux de participer au Conseil d'Administration du CREPS dans le cadre des nouvelles compétences données au recteur. Il remercie Aude REYGADE et l'équipe du CREPS pour les documents fournis. Une synergie est à trouver avec ce qui se fait dans les collèges et lycées.

Les liens se développent entre l'Education Nationale et le domaine du sport (génération 2024, enseignement spécialisé du sport au collège et au lycée, projet d'un baccalauréat sport à la rentrée 2022...)

Il est heureux de découvrir les activités du CREPS et souhaite bon courage pour l'installation dans les nouveaux locaux.

Il remercie également la région pour le travail réalisé.

La prochaine réunion du CA sera fixée à fin novembre

*Clôture de la réunion du Conseil d'Administration par **Tony LESAFFRE** à 11h30*

Compte rendu rédigé par Angélique COGREL